

# BULLETIN FÉDÉRAL

Fédération

SANTÉ  
ACTION SOCIALE



Infos actualités fédérales  
sur site Internet : [www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr)  
E-mail : [com@sante.cgt.fr](mailto:com@sante.cgt.fr)

NUMÉRO **2021/09**  
Lundi 10 mai 2021

## CASSONS LE "DIVISER POUR MIEUX RÉGNER" !

Cette stratégie visant à semer la discorde et opposer les éléments d'un tout pour affaiblir en usant de son pouvoir pour influencer est très bien utilisé par notre gouvernement actuel. Régner sur une population alors que cette dernière, si elle était unie, aurait les moyens de faire tomber le pouvoir en question.

Le Gouvernement doit cesser de mépriser les professionnel.le.s de notre champ et stopper les négociations dissociées en espérant casser l'esprit de solidarité.

Après le protocole « Ségur de la Santé » en juin dernier, les syndicats ont été consultés plusieurs fois pour donner leurs avis sur les accords de méthodes issus de la « Mission Laforcade », qui avait pour rôle d'élargir le périmètre d'attribution du Complément de traitement indiciaire (CTI).

Le verdict est sans appel : les syndicats sont majoritairement CONTRE la signature de protocoles sélectifs et inégalitaires.

**LA CGT APPELLE DÈS MAINTENANT À UNE NOUVELLE JOURNÉE D'ACTION ET DE MOBILISATION LE 15 JUIN 2021.**

Les revendications des professionnel.le.s sont légitimes et justifiées. Donnons à cette journée l'ampleur médiatique à la hauteur de ce qu'elle représente.

## SOMMAIRE

- ✓ Tract UFMICT "Technicien.ne.s de Laboratoire" p.2
- ✓ 15 juin 2021 : Appel à mobilisation p.3
- ✓ UFSP : Annuaire des responsabilités p.4



N° 2021/09 - Lundi 10 mai 2021

Fédération Santé  
Action Sociale

263, rue de Paris - case 538 -  
93515 Montreuil CEDEX

Directrice de Publication :  
Amélie VASSIVIÈRE

Imprimé par nos soins

Périodicité : bimensuelle

N° commission paritaire : 0924 \$ 06 134

## TECHNICIEN.NE DE LABORATOIRE

*Toujours en première ligne et toujours mobilisé.e*

**Les Technicien.ne.s de Laboratoire de Biologie Médicale font partie intégrante du parcours de soin du patient.** Pour preuve, à l'hôpital le diagnostic repose aujourd'hui pour près de 70% sur la biologie médicale.

**Notre profession doit être reconsidérée à sa juste valeur.**



Rigueur, précision, responsabilité, prise de décision, implication et mise à niveau constante sont indissociables du quotidien de notre profession. Les nouvelles technologies issues de la révolution numérique et de la miniaturisation sont omniprésentes. La bio-informatique et l'intelligence artificielle transforment le travail ; la maîtrise des procédures de qualité ou de maintenance des automates exige l'excellence. A ces évolutions s'ajoutent les chaînes robotiques à cadences soutenues qui imposent des rythmes élevés et un travail toujours dans l'urgence mécanique automatique, très éloignées du fonctionnement humain.

Les défis technologiques et numériques sont déjà relevés au quotidien par les technicien.ne.s de laboratoire. Elles-ils confirment leur capacité à évoluer, à acquérir et maîtriser les nouvelles compétences.

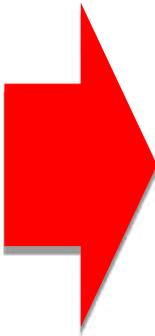
**La réingénierie promise puis stoppée par le ministère doit être relancée d'urgence pour valider et valoriser l'expertise professionnelle au niveau initial Bac +3 et supérieur avec les spécialisations.**



La pénibilité du métier de technicien.ne de laboratoire doit être prise en compte dans la Fonction Publique Hospitalière comme dans le privé. Avec une activité 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et un travail dans un environnement chimique, physique et biologique dangereux les conditions de travail dégradent la santé et réduisent l'espérance de vie des salarié.e.s.

**La reconnaissance par la catégorie active dans le public et son équivalent dans le privé est plus que méritée !**

### Nos Revendications :

- 
- Revalorisation du salaire : début de carrière à 1,8 fois le SMIC et 3,6 fois en fin de carrière,
  - Dégel du point d'indice dans la Fonction Publique hospitalière,
  - Reconnaissance du degré de qualification à un niveau licence et accès aux formations de niveau Master pour tous,
  - Reconnaissance de la pénibilité de la profession au niveau de l'exposition aux risques multiples par le droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein,
  - Reconnaissance salariale des responsabilités assurées, des compétences acquises et maintien du niveau de compétence par la formation de haut niveau, qualifiante et diplômante tout au long de la carrière,
  - Renforcement des effectifs avec pérennisation pour garantir le respect de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle et la protection de la santé des salarié.e.s,
  - Suppression de la T2A au laboratoire comme dans tout l'hôpital public.

**Nous demandons l'augmentation de nos salaires dès le mois d'octobre comme les autres professionnels de la santé, pour tous les salarié.e.s qu'elles/qu'ils soient public, privé, en CDI ou en CDD**

**Remerciements** à tout le personnel de laboratoire de biologie médicale pour leur engagement au quotidien essentiel durant la crise sanitaire.



**Gagnons ensemble la reconnaissance !**



15 JUIN 2021

***Journée d'action et de mobilisation  
chez les professionnel.le.s de santé  
et d'action sociale***

*Retrouvez toutes les informations,  
et tracts sur le site fédéral...*

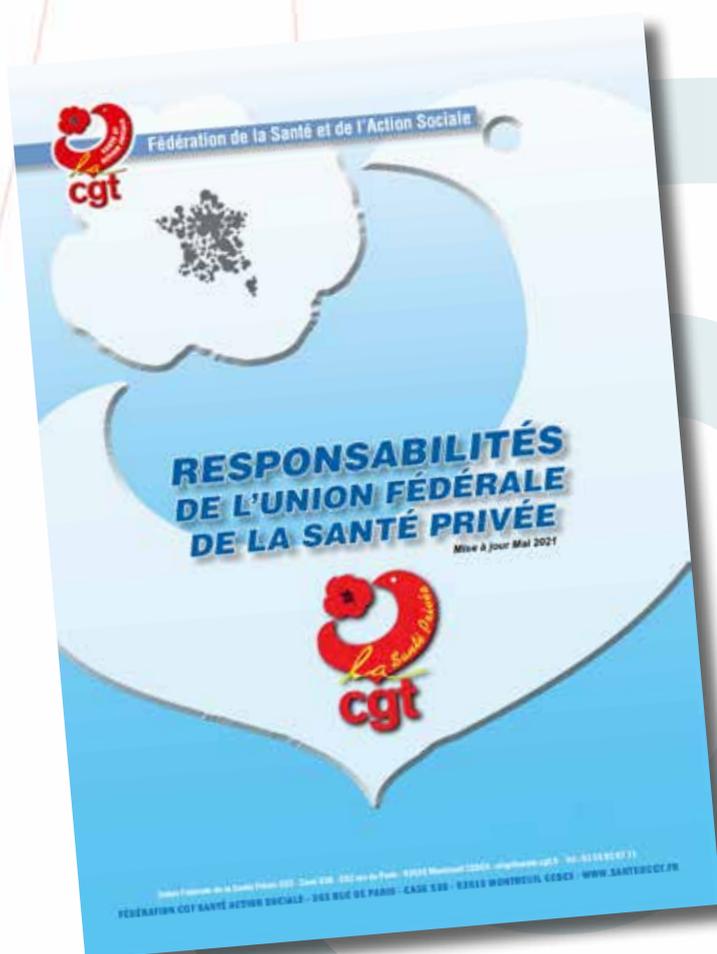




*Chère camarade,*

*Etant régulièrement sollicitée pour connaître les coordonnées des responsables de suivi de groupe, l'UFSP met à disposition son annuaire régulièrement mis à jour.*

*Il est disponible et téléchargeable sur le site fédéral.*



**Flasher ou cliquer ici**